

GAFI



EGMONT
GROUP
OF FINANCIAL INTELLIGENCE UNITS

Blanchiment de capitaux basé sur le commerce

Indicateurs de risque

Mars 2021





Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental indépendant dont la mission consiste à élaborer et promouvoir des stratégies de protection du système financier mondial face au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme et au financement de la prolifération d'armes de destruction massive. Les Recommandations du GAFI se sont imposées comme les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC) et de financement du terrorisme (LFT).

Pour obtenir des informations complémentaires sur le GAFI, veuillez consulter le site www.fatf-gafi.org.

Ce document et/ou toute carte qu'il pourrait contenir est/sont publié(e)s sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales et du nom d'un(e) quelconque territoire, ville ou région quelconque territoire, ville ou région.



L'objectif du Groupe Egmont des cellules de renseignement financier (Groupe Egmont) est de fournir un forum aux cellules de renseignement financier (CRF) du monde entier afin d'améliorer la coopération dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de favoriser la mise en œuvre de programmes nationaux dans

Référence de citation :

GAFI-Groupe Egmont (2021), *Blanchiment de capitaux basé sur le commerce : Indicateurs de risque* GAFI, Paris, France,
<https://www.fatf-gafi.org/content/fatf-gafi/fr/publications/Methodsandtrends/Trade-based-money-laundering-indicators.html>

© 2021 GAFI/OCDE. Tous droits réservés.

Cette publication ne doit pas être reproduite ou traduite sans autorisation écrite préalable.

Toute demande d'autorisation à cet effet, pour tout ou partie de cette publication, doit être adressée au secrétariat du GAFI, 2 rue André Pascal 75775 Paris Cedex 16, France (fax: +33 1 44 30 61 37 ou par courriel: contact@fatf-gafi.org)

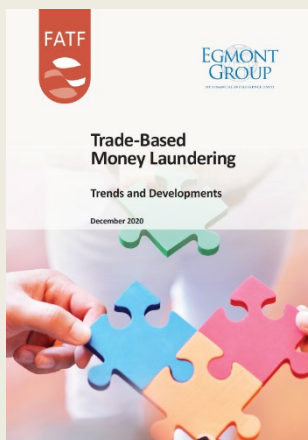
Crédits photos, photo de couverture ©Gettyimages

Blanchiment de capitaux basé sur le commerce : Indicateurs de risque

Les indicateurs de risque présentés ci-dessous proviennent d'un échantillon de données reçues par le GAFI et le Groupe Egmont des CRF dans le cadre du projet de lutte contre le blanchiment de capitaux basé sur le commerce (BCC). Les indicateurs de risque sont développés pour améliorer la capacité des entités publiques et privées à identifier une activité suspecte associée à cette forme de blanchiment de capitaux. Cette liste n'est en aucun cas définitive. Si plusieurs indicateurs identifiés peuvent sembler n'avoir aucun lien direct ou exclusif avec le BCC et qu'ils peuvent être révélateurs d'autres formes de blanchiment de capitaux ou de toute autre activité illicite, ils peuvent toutefois être pertinents lorsqu'il s'agit d'identifier le BCC.

Avant d'utiliser les indicateurs de risque, les lecteurs sont encouragés à lire les notes de présentation ci-dessous et le rapport 2020 du GAFI et du Groupe Egmont, qui fournit une vue d'ensemble des risques liés au BCC et qui présente quelques bonnes pratiques visant à atténuer ces risques.

Blanchiment de capitaux basé sur le commerce – Tendances et évolutions



Ce rapport conjoint du GAFI et du Groupe Egmont a pour but d'aider le secteur public et le secteur privé à faire face aux défis liés à la détection du blanchiment de capitaux basé sur le commerce. En s'appuyant sur de nombreuses études de cas issues du réseau mondial du GAFI, il explique comment les criminels exploitent les transactions commerciales pour déplacer de l'argent plutôt que des marchandises. Il souligne les recommandations visant à lutter contre les risques de blanchiment de capitaux basé sur le commerce. Cela inclut d'utiliser les évaluations nationales des risques et d'autres documents fondés sur les risques pour sensibiliser les entités des secteurs public et privé engagées dans le commerce international, améliorer le partage d'informations concernant les données financières et commerciales ainsi que la coopération entre les autorités et le secteur privé, y compris par le biais de partenariats public-privé. GAFI, Groupe Egmont (2020)

www.fatf-gafi.org/publications/methodsandtrends/documents/trade-based-money-laundering-trends-and-developments.html

Les lecteurs voudront peut-être aussi se familiariser avec une série d'études précédentes sur le BCC réalisées au sein du réseau mondial du GAFI, telles que le rapport 2006 sur le BCC,¹ les bonnes pratiques de 2008,² et le rapport sur les typologies du groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment de capitaux de 2012.³

1 www.fatf-gafi.org/publications/methodsandtrends/documents/trade-basedmoneylaundering.html

2 www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/bestpracticesontradebasedmoneylaundering.html

3 www.fatf-gafi.org/publications/methodsandtrends/documents/trade-basedmoneylaunderingtypologies.html

Public visé et mode d'utilisation des indicateurs de risque

Un indicateur de risque démontre ou suggère la probabilité de l'occurrence d'une activité inhabituelle ou suspecte. L'existence d'un seul indicateur relatif à un client ou une transaction ne suffit pas à soupçonner un BCC, tout comme l'indicateur ne fournit pas nécessairement une information claire d'une telle activité, mais il doit déclencher une surveillance et un examen approfondis, selon le cas. De la même manière, l'existence de plusieurs indicateurs peut également justifier un examen plus précis. Le fait qu'un ou plusieurs indicateurs suggèrent un BCC dépend également des secteurs d'activité, des produits ou des services proposés par une institution, de la manière dont elle interagit avec ses clients, et des ressources humaines et technologiques de l'institution.

Les indicateurs ci-dessous concernent aussi bien les secteurs publics que privés. Concernant ces derniers, les indicateurs s'appliquent aux institutions financières, y compris les banques et les services de transfert de fonds ou de valeurs, les entreprises et professions non financières désignées, ainsi que les petites et moyennes entreprises et les grands conglomérats. Au sein du secteur privé, ces indicateurs sont destinés à être utilisés par le personnel responsable de la conformité, de la surveillance des transactions, de l'analyse des enquêtes, de l'intégration de clients et la gestion de la relation clientèle, et d'autres domaines permettant de lutter contre la criminalité financière.

Certains indicateurs de risque nécessitent une comparaison croisée de plusieurs éléments de données (par exemple, des transactions financières, des données client et des prix du marché) souvent détenus par des sources externes. En raison de cette dépendance aux données externes, le secteur privé n'observera pas tous les indicateurs identifiés ci-dessous. Pour certains indicateurs de risque, le secteur privé aura besoin d'informations contextuelles supplémentaires de la part des autorités compétentes, par exemple par le biais d'un engagement avec les autorités de poursuites pénales ou les cellules de renseignement financier. En les utilisant, les entités du secteur privé doivent également prendre en compte l'ensemble du profil du client, y compris les informations obtenues auprès du client durant le processus de devoir de vigilance, les méthodes de financement du commerce impliquées dans les transactions et d'autres facteurs de risque contextuels pertinents.



Indicateurs de risques structurels

- La structure sociale d'une entité commerciale semble inhabituellement complexe ou illogique, impliquant par exemple des sociétés fictives ou des sociétés enregistrées dans des juridictions à haut risque.
- Une entité commerciale est enregistrée ou possède des bureaux dans une juridiction présentant une faible conformité aux mesures de LBC/FT.
- Une entité commerciale est enregistrée à une adresse qui est probablement une adresse d'enregistrement en masse, par exemple, des immeubles résidentiels à forte densité, des boîtes postales, des immeubles de bureaux ou complexes industriels, notamment lorsqu'il n'existe aucune référence à un service spécifique.⁴
- L'activité professionnelle d'une entité commerciale ne semble pas appropriée pour l'adresse déclarée, par exemple une entité commerciale semble utiliser une propriété résidentielle, sans disposer d'espace commercial ou industriel, sans explication raisonnable.
- Une entité commerciale n'a aucune présence en ligne ou sa présence en ligne suggère une activité professionnelle incohérente avec le secteur d'activité déclaré, par exemple le texte standard du site Internet d'une entité commerciale provient principalement d'autres sites Internet ou il révèle un manque de connaissance de l'industrie ou du produit spécifique vendu par l'entité.
- Une entité commerciale affiche un manque notable d'activité professionnelle habituelle, par exemple, l'absence de transactions régulières pour le versement de salaires cohérent avec le nombre d'employés déclarés, de transactions liées aux coûts opérationnels, de versements d'impôts.
- Les propriétaires ou dirigeants d'une entité commerciale semblent être des prête-noms agissant dans le but de dissimuler les bénéficiaires effectifs réels, par exemple ils manquent d'expérience en gestion d'entreprise, ne connaissent pas les détails des transactions, ou gèrent plusieurs sociétés.
- Une entité commerciale, ou ses propriétaires ou dirigeants, sont cités dans une actualité négative, concernant par exemple des stratagèmes de blanchiment de capitaux, fraude, évasion fiscale, autres activités criminelles, ou dans des enquêtes ou condamnations en cours ou passées.
- Une entité commerciale maintient en fonction un effectif minimum de personnel, incohérent avec son volume de marchandises échangées.

⁴ Cela peut également inclure l'adresse d'un prestataire de services aux trusts et aux sociétés qui gère plusieurs sociétés fictives au nom de ses clients.

- Le nom d'une entité commerciale s'avère être une copie du nom d'une société bien connue ou il lui est très similaire, potentiellement avec la volonté de sembler faire partie de ladite société, même si elle n'a en réalité aucun lien avec elle.
- Une entité commerciale présente des périodes d'inactivité inexplicables.
- Une entité n'est pas conforme aux obligations commerciales en vigueur, telles que les déclarations de TVA.



- L'activité commerciale n'est pas cohérente avec le secteur d'activité déclaré des entités concernées, par exemple un concessionnaire de voitures exporte des vêtements ou un négociant en métaux précieux importe des fruits de mer.
- Une entité commerciale s'engage dans un échange commercial complexe impliquant de nombreux tiers intermédiaires dans des secteurs d'activités incongrus.
- Une société commerciale s'engage dans des transactions et des itinéraires ou modes d'expédition incohérents avec les pratiques standards de la profession.
- Une entité commerciale utilise de manière non conventionnelle ou excessivement complexe des produits financiers, par exemple l'utilisation de lettres de crédit pour des périodes inhabituellement longues ou fréquemment prolongées, sans raison apparente, en mélangeant différents types de produits financiers commerciaux pour différents segments de transactions commerciales.
- Une entité commerciale affiche constamment des marges bénéficiaires déraisonnablement faibles⁵ dans ses transactions commerciales, telles que l'importation de marchandises de gros à la valeur ou au-dessus de la valeur du marché de détail, ou la revente de marchandises au même prix ou au-dessous du prix d'achat.
- Une entité commerciale achète des marchandises, prétendument sur son propre compte, mais les achats dépassent de toute évidence les capacités économiques de l'entité, par exemple les transactions sont financées par des afflux soudains en dépôts d'espèces ou par virements de tiers sur les comptes de l'entité.
- Une entité commerciale nouvellement constituée ou réactivée récemment s'engage sur un grand volume d'activité représentant une grande valeur commerciale, par exemple, une entité inconnue apparaît soudainement et s'engage dans des activités commerciales sur des secteurs qui présentent d'importantes barrières à l'entrée sur le marché.

⁵ Dans certains cas, déterminer la marge bénéficiaire peut nécessiter une estimation du « prix juste » de la marchandise, ce qui peut être difficile pour certains types de marchandises, comme celles qui ne s'échangent pas sur le marché ouvert.



merchandises

Indicateurs de risque associé aux documents commerciaux et aux

- Des incohérences entre les contrats, les factures et d'autres documents commerciaux, par exemple des contradictions entre le nom de l'exportateur et celui du destinataire du paiement, des prix différents sur les factures et les contrats sous-jacents, ou des écarts entre la quantité, la qualité, le volume ou la valeur des marchandises réelles et leurs descriptions.
- Des contrats, factures ou autres documents commerciaux affichent des honoraires ou des prix qui ne semblent pas correspondre aux aspects commerciaux, qui sont incohérents avec la valeur du marché, ou qui fluctuent de manière considérable par rapport à des transactions précédentes comparables.
- Des contrats, factures ou autres documents commerciaux comportent de vagues descriptions des marchandises échangées, par exemple l'objet du contrat n'est décrit que de manière générale et pas de manière spécifique.
- Les documents commerciaux ou fiscaux appuyant la transaction sont manquants, semblent contrefaits, comportent de fausses informations ou des informations trompeuses, sont des documents déjà présentés et rejetés, ou sont fréquemment modifiés ou amendés.
- Les contrats régissant les transactions commerciales complexes ou courantes semblent inhabituellement simples, par exemple, ils respectent la structure d'un « contrat type » disponible sur Internet.
- La valeur des importations enregistrées d'une entité présente des divergences importantes par rapport au volume des transferts bancaires de l'entité à l'étranger pour ces importations. Réciproquement, la valeur des exportations enregistrées présente des divergences importantes avec les transferts bancaires provenant de l'étranger.
- Les marchandises importées dans un pays dans le cadre du régime temporaire d'importation et de perfectionnement actif sont ensuite exportées avec des documents falsifiés.
- Les expéditions de marchandises sont acheminées en passant par un certain nombre de juridictions sans raison économique ou commerciale.



Indicateurs de risque associé à l'activité du compte et des transactions

- Une entité commerciale modifie très tardivement les conditions de paiement de la transaction, par exemple l'entité redirige le paiement vers une entité préalablement inconnue au tout dernier moment, ou l'entité demande des modifications de la date de paiement ou du montant de paiement prévu.
- Un compte affiche un nombre ou une valeur de transactions étonnamment élevés et incohérents avec l'activité commerciale déclarée du client.
- Un compte d'une entité commerciale semble être un compte de « passage » ou de « transit » avec un mouvement rapide de volumes importants de transactions et un faible solde de fin de journée sans raison commerciale évidente, notamment :
 - Un compte fait état de dépôts fréquents en espèces qui sont ensuite transférés vers des personnes ou des entités dans des zones de libre-échange ou des juridictions offshore sans relation commerciale avec le titulaire du compte.
 - Des virements entrants sur un compte lié à l'activité commerciale sont fractionnés et transmis à plusieurs comptes non associés qui ont peu ou n'ont pas de lien avec l'activité commerciale.
- Le paiement des marchandises importées est effectué par une entité différente du destinataire des marchandises sans motif économique évident, par exemple par une société fictive ou une société-écran non impliquée dans la transaction commerciale.
- Des dépôts en espèces ou autres transactions d'une entité commerciale s'effectuent systématiquement juste en dessous des seuils de déclaration pertinents.
- L'activité des transactions associée à une entité commerciale augmente rapidement en volume et de manière significative, puis cesse après une courte période de temps.
- Des paiements sont envoyés ou reçus sous la forme de montants ronds importants pour des échanges commerciaux dans des secteurs où cela est inhabituel.
- Des paiements sont acheminés en boucle : les fonds sont envoyés depuis un pays qui les reçoit à nouveau après être passés par un ou plusieurs autres pays.

www.egmontgroup.org | www.fatf-gafi.org

Mars 2021

Blanchiment de capitaux basé sur le commerce

Indicateurs de risque

Ces indicateurs de risque sont développés pour améliorer la capacité des entités publiques et privées à identifier une activité suspecte associée à cette forme de blanchiment de capitaux. Les indicateurs proviennent d'un échantillon de données reçues par le GAFI et le Groupe Egmont des CRF dans le cadre du projet de lutte contre le blanchiment de capitaux basé sur le commerce (BCC).